

37-39 rue Barthélemy de Laffemas
B.P. 26
26901 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04.75.82.61.30

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES PARTICULIERES

Voyage scolaire dans les Alpes Briançonnaises, du 22 septembre 2021 au 24 septembre 2021

Vous trouverez les informations à l'adresse suivante :

<http://www.aji-france.com>

(Onglet Marchés Publics, PS03, Sorties et voyages. Code CPV : 63515000-2 : services de voyages.)

La date limite de remise des offres est fixée au mardi 6 avril 2021 à 16h00, délai de rigueur.

Le dossier de candidature (acte d'engagement et C.C.A.T.P. dûment signés ; devis détaillé) rédigé en **langue française** doit être transmis de manière à parvenir, au plus tard avant la date et l'heure fixée ci-dessus, sur le profil d'acheteur du Lycée (www.aji-france.com, onglet « module de publication des MAPA »), à l'attention de Monsieur l'adjoint du Gestionnaire du LPO ALGOUD-LAFFEMAS.

Pour toute demande de renseignements administratifs complémentaires :

M. Pierre CARVELLI, Adjoint du Gestionnaire Comptable : pierre.carvelli@ac-grenoble.fr

Tél : 04-75-82-61-30

Procédure adaptée selon les dispositions de l'article L2321-1 du code de la commande publique.

**Personne responsable du marché :
Monsieur ORTOLANI, Proviseur du LPO Algoud-Laffemas**

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation porte sur l'organisation d'un voyage scolaire dans les Alpes Briançonnaises du mercredi 22 septembre 2021 au vendredi 24 septembre 2021.

L'offre devra prévoir :

- Le transport (aller/retour) en cars de tourisme depuis Valence (Drôme, France) pour 50 élèves et 4 accompagnateurs (l'effectif élèves peut varier de 10% à la baisse ou à la hausse, il sera définitif début septembre 2021). Départ le mercredi matin à 6h00 devant le Lycée, retour vendredi soir à 19h00 devant le Lycée. Prévoir hébergement chauffeur de car.
- L'hébergement en pension complète du mercredi soir au vendredi midi en région briançonnaise.
- Programme du voyage :

Jour 1 : départ Valence 6h du lycée, vers lieu d'hébergement en passant par le col d'Ornon (arrêt 1 heure), le col du Lautaret (arrêt 1 heure), carrières de St-Crépin (arrêt 1 heure), Château Queyras (arrêt 1 heure) et St-Clément (arrêt 1 heure).

Jour 2 : Départ de l'hébergement à 8h30 vers le col du Montgenèvre. Dépôt du groupe et récupération à Cervière à 17h00. Retour vers le lieu d'hébergement.

Jour 3 : Départ de l'hébergement vers un site d'activités sportives outdoor situé à Briançon (prévoir activités pour la matinée). Enfin, départ vers 15h00 pour retour à Valence au lycée.

- Le marché est composé d'un lot unique. Il devra impérativement prévoir une assurance annulation individuelle et groupe.

ARTICLE 2 : CRITERES DE CHOIX DES FOURNISSEURS

L'attribution de marché à l'offre économiquement la plus adaptée sera appréciée en fonction des critères énoncés, ci-dessous, avec leur pondération :

Le prix : 60%

- Le prix de l'offre est un prix ferme et devra comprendre tous les frais annexes supportés par le candidat.

La qualité de l'offre proposée (strict respect du programme souhaité) : 40%.

ARTICLE 3 : SOUS-TRAITANCE

Le titulaire du marché ne pourra en aucun cas transmettre tout ou partie de la fourniture à un sous-traitant, sans l'accord exprès du Gestionnaire du LPO Algoud-Laffemas, demandé par lettre recommandée avec accusé de réception un mois avant la date prévue pour la sous-traitance.

ARTICLE 4 : CAUTIONNEMENT

Le titulaire est dispensé de la constitution d'un cautionnement et renonce à l'avance forfaitaire.

ARTICLE 5 : PAIEMENT ET ETABLISSEMENT DE LA FACTURE

Les factures afférentes au paiement seront déposées sur la plateforme CHORUS PRO, conformément aux obligations réglementaires en vigueur.

Code service de l'établissement : LYCEE.

Le paiement doit intervenir dans les 30 jours suivant la date de réception de la facture et de la parfaite exécution de la commande.

Le 6 avril 2021,

Pour la Société,